

Domaine : Santé **Filière** : Technique en Radiologie Médicale

1. Intitulé du module : Soins centrés sur la personne 1**2025-2026****Code** : S.RM.SO370.1301. F.22**Type de formation** : Bachelor**Niveau** : Module de base**Type** : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :
 Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : conformément au règlement HESAV

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Pas de prérequis
- Avoir suivi le module
- Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**Rôles et compétences visées**

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6 Ab7

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4 Fb5

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Développer des compétences de communication et d'accueil des personnes ;
- Identifier les dimensions psycho-sociales, culturelles et spirituelles des individus, afin d'assurer une prise en soin respectueuse de la personne et centrée sur ses besoins ;
- Promouvoir un partenariat avec les patient·es et leurs proches.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Inégalités sociales ;
- Identité et Interculturalité ;
- Dimensions psycho-socio-culturelles du corps, du genre, de la santé et de la mort ;
- Développement de la personne (cycle de vie, handicap, chronicité, etc.) ;
- Populations vulnérables ;
- Droits des patient·es ;
- Communication et accueil ;
- Modèles de soins centrés sur la personne ;
- Modèles de collaboration.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au projet du module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Remédiation | <input type="checkbox"/> Remédiation possible | <input checked="" type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020), la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

-

9. Bibliographie principale

Se référer au syllabus et aux supports de cours

10. Enseignant.e.s

Cosmin Campeanu, Stephanie de Labouchere, Laurence Flation, Philippe Longchamp, Isabelle Michel, Séverine Rey, Kevin Sprengers, Songül Ulukütük-Yavavli

Responsable de module : Kevin Sprengers

Descriptif validé le 20.08.2025, **par** Laurence Flation